



Prévention et sensibilisation des risques liés à l'écoute et la pratique des musiques actuelles



SOMMAIRE

A/ CONTEXTE	3
I. RISQUES AUDITIFS ET MUSIQUES ACTUELLES	3
II. ROLE DU POLCA	3
B/ BILAN 2016	5
C/ PROJET 2017	5
I. ACTIONS GRAND PUBLIC	6
I.1. DISTRIBUTION DE DOCUMENTS SUR LES RISQUES AUDITIFS ET DE BOUCHONS	6
I.2. CAMPAGNE MOBILYSON	6
I.3. CASQUES ANTI-BRUIITS POUR ENFANTS/STANDS RISQUES AUDITIFS DES FESTIVALS D'ETE	7
I.4. CIRCULATION D'OUTILS DE PREVENTION	7
II. ACTIONS SCOLAIRES	7
II.1. ATELIER « LES RISQUES LIÉS À L'ÉCOUTE PROLONGÉE DES BALADEURS MP3 »	7
II.2. SPECTACLES PEACE & LOBE©	8
III. ACTIONS EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS	9
III.1. OPÉRATIONS BOUCHONS MOULÉS À TARIFS PRÉFÉRENTIELS	9
III.2. FORMATIONS « GESTION SONORE / RISQUES AUDITIFS »	9
IV. ACTIONS EN LIEN AVEC DES PARTENAIRES DIVERS	10
D/ BUDGET	11

I. RISQUES AUDITIFS ET MUSIQUES ACTUELLES

La France compte cinq millions de personnes malentendantes (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé – INPES), et les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles de l'audition du fait de l'exposition sonore à des niveaux dangereux, que ce soit lors de l'écoute ou de la pratique de musique amplifiée.

- **Plus de la moitié des jeunes écoute de la musique sur un baladeur, dont un tiers à un fort niveau (Enquête JNA 2010)**
- **Peu de jeunes utilisent des protections auditives lors de concerts, alors même que plus d'un sur deux a déjà ressenti des troubles auditifs (Enquête JNA 2006)**
- **Environ 25 % des jeunes de moins de 25 ans présentent aujourd'hui une perte auditive reconnue comme pathologique (Enquêtes médecine du travail de Lyon et Observatoire régional pour la santé Midi-Pyrénées)**

Face à ce risque sanitaire avéré, informer et protéger des risques dus à la musique amplifiée est l'affaire de tous. Depuis quelques années, la région a vu naître une scène musicale majeure de renommée grandissante et compte aujourd'hui plus d'une centaine de collectifs, associations et services culturels organisateurs officiels de spectacles. Cette vitalité régionale témoigne de l'existence d'une population croissante de musiciens amateurs et professionnels, mais aussi de spectateurs de musiques amplifiées - principalement des jeunes de 15 à 25 ans, qui sont naturellement exposés à des risques auditifs élevés.

La fiche-action N°19 du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 2 de Champagne-Ardenne éditée par l'ARS et intitulée « Protéger la population des risques auditifs liés à l'écoute de musique amplifiée » définit depuis 2010 un objectif de renforcement de la lutte contre les atteintes auditives et les traumatismes sonores liés à l'écoute de musique amplifiée et préconise diverses actions : création et diffusion d'outils pédagogiques, organisation d'actions d'information et de médiation, mise à disposition de matériel de prévention, formation de formateurs, information professionnelle à destination des intervenants.

II. ROLE DU POLCA

Le Polca est à la fois la structure de référence des musiques actuelles en Champagne-Ardenne et le relais pour le territoire de l'association Agi-Son (Agir pour une bonne gestion Sonore). Conscient de l'impact de son activité et de celle de ses adhérents sur la santé et l'environnement, cette fédération d'acteurs a inscrit la mission d'information et de prévention autour des risques auditifs dans le socle de son projet. Elle s'est donc engagée à travailler pour la sensibilisation des relais dont elle dispose au sein du territoire, l'information des acteurs et l'organisation de rencontres, réunions et événements, mais aussi pour se faire le relais des campagnes nationales de prévention (distribution de dépliants, d'affiches et de bouchons).

La sensibilisation de tous les professionnels (musiciens, techniciens, gérants de salles de spectacle, etc.) est nécessaire pour organiser au mieux la prévention des risques auditifs. Ils doivent à la fois être informés des risques auxquels ils sont exposés au quotidien, mais aussi conscients des dangers auxquels ils exposent le public, et de la législation en vigueur dans ces domaines (bruit au travail, niveau sonore des concerts). Ils doivent aussi être stimulés, soutenus et accompagnés pour la mise en place de d'actions de sensibilisation du public aux risques et pour la mise à disposition de moyens de protection.

Fort de son expérience d'animation de réseau articulé autour des quatre relais départementaux et de ses points d'information, le Polca s'est donc penché depuis 2012 sur la mise en place, l'animation et la coordination d'un plan régional concerté sur le sujet, dans le but d'assurer la structuration et l'animation d'un réseau régional d'information et de sensibilisation aux risques liées à l'écoute et la pratique des musiques actuelles. Cette démarche à l'avantage de s'appuyer sur une mutualisation des moyens et des compétences au bénéfice de tous les publics concernés, à travers tous les âges de la vie, en mobilisant l'ensemble des acteurs présents sur le territoire champardennais.

B/ BILAN 2016

Depuis 2014, en accord avec l'ARS et les services santé du Conseil régional, principaux financeurs et partenaires du Polca pour la prévention des risques auditifs, notre réseau est devenu le coordinateur référent pour la Champagne-Ardenne pour les actions de prévention risques auditifs. L'ensemble des projets sur cette thématique sont soumis à un comité de pilotage composé de l'ensemble des partenaires du Polca sur le sujet.

Les premiers éléments de bilan pour l'année 2016 ont été transmis aux référents du Conseil Régional Grand Est et de l'Agence Régionale de Santé lors du comité de pilotage des actions de prévention qui s'est tenu le 21 octobre 2016 à Châlons en Champagne. Un bilan détaillé sera produit dans le courant du 1er trimestre 2017.

C/ PROJET 2017

Dès la fin de l'année 2015, des rencontres de concertation entre les acteurs de la prévention risques auditifs (relais AGI-SON) du Grand Est ont permis d'échanger sur nos pratiques, de réaliser un état des lieux des dispositifs, moyens et compétences de chaque territoire et d'envisager ensemble la présentation d'un projet commun à moyen terme.

Néanmoins, compte tenu des fonctionnements historiques de chaque territoire et afin de ne pas déstabiliser des projets en cours, nous envisageons pour l'année 2017 une première phase de mise en cohérence dans les actions mises en place sur chaque territoire et une réflexion sur le futur projet à mener.

Le projet 2017 propose donc de reconduire l'ensemble des actions menées par le Polca depuis 2014, en y ajoutant des actions spécifiques montées en collaboration ou en concertation avec nos homologues lorrains et alsaciens (réseaux MAEL, musiquesactuelles.net et JACK), sur le modèle des actions en cours de réalisation sur la fin 2016 telles que :

Tournée de session de prises d'empreinte pour la réalisation de bouchons moulés (novembre/décembre 2016)

Rencontre professionnelle autour de l'évolution réglementaire des niveaux sonores dans les lieux de concert (26/11/2016)

Accueil d'ateliers de sensibilisation aux dangers des baladeurs mp3, par Sébastien Hoerth, technicien et ingénieur du son alsacien (ateliers déjà en place depuis 2015 en Alsace – venue à Châlons le 1/12/2016)

Par ailleurs, des efforts seront faits courant 2017 en termes de communication (création de documents communs pour l'accompagnement des spectacles Peace&Lobe Lorrains et Champardennais) et d'évaluation (questionnaires communs pour les élèves bénéficiaires des spectacles pédagogiques et des ateliers mp3).

Enfin, le projet envisage dès maintenant une certaine montée en charge de notre activité en termes de coordination (déplacements, échanges entre les différents territoires), qui se traduit par une augmentation du temps de travail de la coordinatrice dont le poste passerait de 30 à 35h/semaine.

Les pages suivantes détaillent les actions prévues par type de public, en rappelant les indicateurs d'évaluation quantitative, les chiffres obtenus chaque année depuis le début de l'action, et les objectifs pour l'année 2017.



I. ACTIONS GRAND PUBLIC

I.1. DISTRIBUTION DE DOCUMENTS SUR LES RISQUES AUDITIFS ET DE BOUCHONS

La distribution de flyers et affiches sur les risques auditifs (édités par Agi-Son) et de bouchons en mousse jetables gratuits (dont 40 boîtes fournies gracieusement par AGI-SON) sera poursuivie, par l'intermédiaire des relais et adhérents du Polca, mais aussi directement via la présence physique d'un stand de prévention dans les festivals adhérents, ou encore auprès des élèves spectateurs des concerts pédagogiques.

Public : les collèges, lycées, écoles de musiques, salles de concerts et locaux de répétitions (priorité aux spectateurs des concerts pédagogiques, aux adhérents Polca et aux porteurs de projets prévention risques auditifs).



2014 : 70 boîtes de bouchons, 200 affiches, 2000 flyers

2015 : 140 boîtes de bouchons, 300 affiches, 3000 flyers, 3000 cartes de prévention

2016 : 160 boîtes de bouchons, 300 affiches, 3000 flyers, 3000 cartes de prévention

2017 : prévision de 160 boîtes de bouchons, 300 affiches, 3000 flyers, 3000 cartes de prévention

Par ailleurs, un stock de bouchons en silicone réutilisables est acheté chaque année par le Polca

et proposé à la vente au public, en particulier sur les stands des festivals d'été.

2014 : 36 paires vendues

2016 : 80 paires vendues

2015 : 73 paires vendues

2017 : prévision de stock de 100 paires disponibles à la vente

I.2. CAMPAGNE MOBILYSON

Cette campagne de prévention des dangers liés à l'écoute nomade, ludique et humoristique, dédiée aux transports en commun, sera de nouveau relayée par le Polca, qui incite chaque année les collectivités territoriales (région, départements, communautés d'agglomérations et communes) à y prendre part.

Public : grand public

2014 : 345 affiches (Marne et Ardennes)

2015 : 780 affiches (Ardennes, Marne, Haute-Marne)

2016 : 700 affiches (TER Champagne-Ardenne + Ardennes, Marne, Haute-Marne)

2017 : objectifs de 700 affiches minimum



I.3. CASQUES ANTI-BRUIIS POUR ENFANTS/STANDS RISQUES AUDITIFS DES FESTIVALS D'ETE



Une flotte de 150 casques pour enfants est disponible en Champagne-Ardenne. Leur mise à disposition auprès de tous les adhérents Polca sera poursuivie (prêt gratuit pour la saison ou pour un évènement donné), afin qu'ils puissent les mettre à disposition de leur public (prêt gratuit contre dépôt de garantie). Ces outils sont également proposés au public sur les stands de prévention des festivals adhérents qui en font la demande (prêt gratuit et vente).

Public : famille et grand public

2014 : plus de 500 prêts, 35 ventes, présence sur 7 festivals

2015 : plus de 1000 prêts, 50 ventes, présence sur 6 festivals

2016 : plus de 1400 prêts, 90 ventes, présence sur 6 festivals

2017 : prévision de 1500 prêts, 100 ventes, présence sur 6 festivals

I.4. CIRCULATION D'OUTILS DE PREVENTION

Depuis 2013, le Polca a noué un partenariat fort avec le CCSTI Accustica pour développer une mise à disposition gratuite d'outils de prévention (expositions, mallette documentaire, outils d'animation) pour ses adhérents et ceux du CCSTI, à travers toute la Champagne-Ardenne (écoles de musique, médiathèques, établissements scolaires de la maternelle à l'Université, salles de concerts, MJC...). Chaque année le catalogue d'outils est enrichi de nouvelles acquisitions.



Public : grand public, scolaires, utilisateurs des lieux de culture...

2013 : 10 sorties des outils

2016 : une vingtaine de sorties prévues

2014 : 22 sorties

2017 : au moins 20 sorties

2015 : 25 sorties

II. ACTIONS SCOLAIRES

II.1. ATELIER « LES RISQUES LIÉS À L'ÉCOUTE PROLONGÉE DES BALADEURS MP3 »

Depuis 2014, msuiquesactuelles.net a mis en place cet atelier destiné aux scolaires (écoliers cycle 3/collégiens/lycéens). L'intervention est réalisée par un jeune ingénieur du son alsacien, pour sensibiliser les jeunes à la notion de niveau sonore, aux risques sanitaires, aux notions techniques à connaître en termes de qualité de fichiers et de matériel d'écoute nomade, et aux bonnes habitudes à prendre pour préserver son capital auditif. Fin 2016 ; le Polca a invité l'intervenant pour une série d'ateliers sur son territoire, dans un collège de Châlons en Champagne. Pour 2017, le projet est de mettre en place une formule locale de cet atelier qui pourrait être animé par un professionnel champardennais.

Public : scolaires du CM1 à la Terminale

2016 : 5 classes

2017 : une trentaine de classes



II.2. SPECTACLES PEACE & LOBE©



Il existe en France une quinzaine de spectacles Peace & Lobe ©. Ce label est délivré par AGI-SON sur la base du respect d'un cahier des charges national qui définit les principes de base du dispositif : un ou plusieurs musiciens interviennent devant des scolaires de la 4^e à la terminale, afin de les sensibiliser aux risques auditifs. Le but est de les aider à gérer de manière consciente, dans leur vie quotidienne, les différentes pratiques de l'amplification musicale telles qu'ils y sont confrontés dans leurs habitudes de consommation actuelles (écouteurs, soirées) ou futures (discothèques,

concerts...). Dans la mesure du possible, ces séances sont organisées dans un lieu culturel dédié aux musiques actuelles (salle de concert), afin de proposer aux spectateurs les meilleures conditions sonores possibles. Le label Peace & Lobe © a reçu en 2000 le Prix Décibel d'Or, remis par le Conseil National du Bruit. La pertinence de l'opération réside en ce que l'intervenant est un jeune groupe ou musicien accompagné d'un technicien son qui portent l'intégralité de l'information et surtout des messages de prévention. On évite alors le phénomène de rejet quasi-automatique d'un message (aussi pertinent soit-il) émanant d'une institution.

Le cahier des charges définit les thèmes qui doivent être abordés lors de l'intervention :

- Le son amplifié et les musiques actuelles : évolution des styles musicaux, histoire de l'amplification, caractéristiques physiques de l'amplification...
- Le fonctionnement du système auditif
- Les risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées et les mesures de protection à prendre

Le spectacle Peace&Lobe © de Champagne Ardenne est coordonné depuis 2014 par le Polca et porté par le groupe Ouïe Fi, constitué pour l'occasion et composé d'artistes issus de la scène champardennaise. Les adhérents du Polca sont fortement impliqués dans le projet, prenant à leur charge les frais liés aux déplacements et à l'hébergement des artistes, en plus de la mise à disposition de leurs équipements et de leurs salariés ou prestataires habituels. Depuis septembre 2016 certains participent financièrement aux frais artistiques.

Des documents et outils pédagogiques sont associés au spectacle champardennais : livret pour les enseignants, bouchons jetables pour les élèves, séquences pédagogiques issues du DVD « Hein ? » disponible au prêt. Le Polca conseille aussi les établissements qui souhaitent aller plus loin sur les différentes thématiques. Depuis fin 2016, un livret pédagogique spécifique est également distribué aux élèves qui assistent au spectacle.



Les livrets pédagogiques champardennais (enseignants & élèves) serviront de base en 2017 pour une harmonisation de l'offre de documentation associée au spectacle sur la région Grand Est. Par ailleurs, les questionnaires d'évaluation élèves et enseignant, utilisés depuis 2015 par le Polca, seront étendus à toute la région.



Enfin, dans un souci d'efficacité du maillage territorial, le Polca souhaite développer une formule « réduite » du spectacle qui pourrait se produire directement dans les établissements scolaires situés trop loin des salles de concert du réseau. Une expérimentation se fera par le biais de l'achat de quelques spectacles de ce type à la Lorraine.

Public : collégiens (à partir de la 4ème) et lycéens

2014 : 10 séances / 1400 élèves

2015 : 25 séances / 3761 élèves

2016 : 18 séances / 3950 élèves

2017 : objectif de 15 à 20 séances / environ 4000 élèves + 10 spectacles en formule réduite (dont 2 à 4 de Lorraine) / environ 1000 élèves

III. ACTIONS EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS

III.1. OPÉRATIONS BOUCHONS MOULÉS À TARIFS PRÉFÉRENTIELS



Ces opérations sont organisées via le réseau AGI-SON par l'intermédiaire de leur partenaire Earcare développement qui propose des protecteurs auditifs sur-mesure avec filtres acoustiques adaptés à la pratique et à l'écoute de la musique, à des conditions négociées, soit 89 € TTC la paire (au lieu de 175 €, prix public généralement constaté). Depuis 2014, le Polca s'attache à organiser au moins une session par saison

culturelle et par département sur toute la Champagne-ardenne, avec l'aide de ses relais départementaux.

Public : professionnels, amateurs, musiciens, public, bénévoles associatifs, etc.

2014 : 2 sessions

2016 : 5 sessions

2015 : 2 sessions

2017 : au minimum 4 sessions

III.2. FORMATIONS « GESTION SONORE / RISQUES AUDITIFS »

En partenariat avec la REMCA – centre de formation professionnelle de La Cartonnerie, Salle de Musiques Actuelles (SMAC) de Reims, une session du Certificat de Compétence Professionnelle « Gestion sonore » est organisée chaque année depuis 2014, animée par un ingénieur du son, un technicien de l'ARS et le Polca. Depuis 2016, cette formation est devenue obligatoire pour intégrer le parcours « initiation au son » proposé par la REMCA.



Public : responsables administratifs, musiciens, technicien, éducateurs du secteur musical

1 session par an depuis 2014 – 12 diplômés

2017 : objectif d'une session minimum



Par ailleurs, le Polca organise, à la demande des porteurs de projets, des sessions d'information ou de formation sur les risques auditifs, avec la possibilité de découvrir les outils d'animation disponible au prêt sur le territoire.

Public : acteurs musiques actuelles ou de l'éducation (éducation nationale, éducation populaire).

2014 : 8 interventions pour 75 personnes

2016 : 7 interventions prévues pour 60 personnes environ

2015 : 9 interventions pour 86 personnes

2017 : objectif d'au moins 5 interventions

IV. ACTIONS EN LIEN AVEC DES PARTENAIRES DIVERS

Un appel à projets est piloté par le Polca, pour lequel l'ARS a fléché une partie de la subvention qu'il lui attribue tous les ans dans le cadre de la CPOM 2014-2016. A ce titre, 10 projets ont déjà été accompagnés et soutenus par le Polca (associations d'éducation populaire, acteurs musiques actuelles, établissements scolaires, acteurs prévention santé). En regard de la consommation partielle des crédits chaque année depuis 3 ans, le Polca propose le maintien de ce dispositif pour 2017, avec une réduction de l'enveloppe dédiée pour mieux correspondre à la réalité constatée depuis sa mise en place.

Public : acteurs musiques actuelles ou de l'éducation (éducation nationale, éducation populaire)

2014 : 4 projets soutenus

2016 : 3 projets soutenus

2015 : 3 projets soutenus

2017 : objectif d'au moins 3 projets soutenus

